

## Episode I = Le coté obscur

### A quoi ressemble un CE AG2R ?

Près de 70 personnes présentes dans un auditorium où défilent les directeurs et autres responsables de projets pour présenter leur travail aux élus. Les avis, lorsqu'il y a consultation sont préparés en amont syndicat par syndicat. La réunion plénière sert donc à poser les éventuelles questions et donner aux représentants syndicaux l'occasion de montrer leurs talents d'orateur sans la plupart du temps influencer sur l'avis rédigé la veille.

**Pour SUD, la préparatoire devrait permettre aux OS de confronter leur point de vue et ainsi préparer l'avis du CE. Ce fonctionnement ne permettrait plus à la direction de jouer la division et ainsi passer aisément toutes ces consultations.**

**Les Elus SUD au CE travaillent pour que l'intersyndicale soit plus forte et donc bénéfique pour les salariés.**

Un CE AG2R c'est par exemple 17 points à l'ordre du jour du CE de Décembre et 14 au CE du 21 Février dernier. Cela donne parfois un CE commencé à 70 personnes à 9h00 et terminé à 18h00 à moins de 10.

**Pas grave, de toute façon les avis sont rendus par les Représentants Syndicaux, les élus peuvent rentrer chez eux ...Le tout orchestré et minuté par la direction des ressources humaines ?!**

### Et Mr RENAUDIN Président du CE, dans tout ça me direz vous ?

David COPPERFIELD n'a qu'à bien se tenir ... En effet lors du CE de décembre il nous a gratifié d'une demi journée de présence. En Février il n'est apparu que deux heures comme par magie pour présenter la « bonne situation » de l'entreprise. En réponse aux inquiétudes des élus, André RENAUDIN répond par son adage préféré : « l'inquiétude fait partie de la nature humaine ». Compte tenu de ses présences de plus en plus courtes, à quand l'hologramme ou le poster ? Au CE du mois d'avril peut-être ?

Si tout va bien, comment expliquer les piètres résultats de la NAO ? Les OS représentatives avaient pourtant préparé et argumenté leurs dossiers !

### Le CE c'est aussi des commissions obligatoires et facultatives.

Dans chacune d'entre-elles un élu SUD et un RS apportent leurs compétences au profit de la collectivité. C'est beaucoup de travail et de déplacements car tout se fait sur Paris. Retrouvez la liste des élus SUD par commission sur notre site. Chacun d'entre nous se tient à votre disposition pour vous éclairer ou écouter vos souhaits sur le fonctionnement de ces commissions.

# Episode II = Le CE contre-attaque

## Les commentaires de SUD sur différents points du CE du 21/02/2012.

### 1- Approbation des PV.

Normalement, l'approbation d'un PV se limite à des corrections minimales, chacun ayant déjà fait part en amont de ses corrections. Mais là, c'est encore plus fort ! Un avis rendu en CE est repris. Il était défavorable, il est devenu favorable car une OS n'avait pas pris part au vote. Ce qui n'est pas la même chose que de rendre un avis défavorable ! Après « l'avis de non avis » inventé par André RENAUDIN, faut suivre ! A vos calculettes pour savoir quel avis est rendu au titre du CE puisqu'il suffirait d'un seul avis favorable ou défavorable d'une OS pour que le CE soit considéré comme valablement consulté.

### 2- Compte rendu associations.

Un de nos RS, Roland GARDES, a été missionné pour expertiser les comptes d'une association, mettant ses compétences d'expert comptable au profit du comité d'entreprise. A suivre.

### 3- Secrétariat

Démission de la trésorière nommée en Décembre remplacée par un membre de la même OS. Ca marche aussi pour les élus qui démissionnent ! Après les élections, on pourrait préciser aux non élus, leur position sur les listes d'attente !

### 4- Budget 2012

Beau moment ! Présentation du budget présenté par la CFDT, FO, la CGC et SUD sur des estimations de dotations et de consommations. Le budget est contesté par la CGT qui prédit un déficit.

Nous sommes intervenus pour apaiser le débat et dire que toutes les approches (CGT et autres) sont recevables dans le sens où il est difficile d'établir un budget sans connaître la dotation (normalement fournie par la direction) et la consommation de nouveaux arrivants (Ex-Prémalliance).

Le budget est approuvé même si, une nouvelle fois, une OS ne prend pas part au vote.

Le résultat de ce budget test 2012 conditionnera donc les décisions 2013 sur les œuvres sociales, maintien ou diminution de certaines prestations. C'est en tout cas notre point de vue.

### 5- Désignation CHSCT National

Pour SUD : Jean Philippe CHAPPES, Sylvain DUTHIL. Pour information les membres du CHSCT régional SUD EST sont les mêmes plus Nicolas DESCOURS.

## **6- Information du CE sur la réorganisation de l'activité tourisme**

Mr BRETON nous a présenté la situation de cette activité et surtout ses déficits récurrents. Pour SUD, bien évidemment, on ne peut pas se réjouir de l'arrêt d'une activité au sein du groupe avec ses conséquences sociales, mais pour autant, le tourisme fait-il vraiment partie de notre cœur de métier ?

Résultat des salariés, attachés à leur métier vont devoir se remettre en question avec des métiers bien différents. Une nouvelle fois, et fort heureusement, ces personnes seront prioritaires sur les postes à pourvoir, au détriment des souhaits de mobilité interne. Mais qu'on se rassure la GPEC et son accord arrivent !

## **7- Pôle de compétence « participants » Grenoble**

Comme souvent, tout change mais rien ne change. Difficile de savoir, pour ceux qui exercent actuellement cette activité, ce qu'il en sera demain. C'est pourquoi de nombreuses questions ont été posées, mais pas toutes car la direction a **mis fin unilatéralement aux débats**. Face à cette attitude de la direction, SUD et CGT avons estimé ne pas avoir toutes les données pour rendre un avis éclairé, ce qui ne traduit pas notre position par rapport au projet. Résultat : Un avis défavorable rendu par la CGC et FO. Après le « non avis » de la direction, « l'avis d'abstention » de la CFDT ! Vous suivez toujours ???

## **8- CLARA**

Il était entendu qu'il n'y aurait pas de débat vu le report de la consultation demandée par les OS lors du dernier CE. L'avis rendu est défavorable, les OS suivent l'avis du CHSCT national, à l'exception de la CGC.

## **9- CHARTE de bon usage des outils informatiques et téléphoniques**

Une nouvelle charte particulièrement intrusive et rigide nous est présentée sans comparaison avec les 3 chartes qui existaient auparavant (AG2R-LM-PREM).

De longs échanges ont eu lieu avec le responsable de la sécurité informatique sur l'intérêt d'accepter cette charte. Comment pouvons-nous accepter cette charte alors que certains utilisateurs utilisent les codes d'accès de leur collègue depuis des mois. Le projet présenté semblait bien décalé par rapport à la réalité du terrain. C'est pourquoi cette consultation est reportée au prochain CE.

D'après cette charte, il est néanmoins autorisé d'utiliser les moyens informatiques et téléphoniques de l'entreprise pour les « nécessités de la vie courante et familiale ». C'est un usage raisonnable qui nous est autorisé. Le caractère raisonnable étant à l'appréciation des responsables, ce qui laisse sous-entendre, que la surveillance est là ! A quand HADOPI ?

## **10- GPEC**

C'est un projet négocié par les OS représentatives qui nous est présenté en CE. Pourtant des modifications sont demandées ! On nous aurait conviés aux négociations à l'insu de notre plein gré ? Les élus rentrez chez vous, c'est au tour des OS de débattre !

Soyons sérieux, pour SUD, qui n'a pas participé aux négociations, il n'y avait pas de raisons de s'opposer à ce projet qui allait dans le sens des salariés, même si on appréhende mal aujourd'hui l'utilisation qui est faite des entretiens individuels.

Nous avons regretté que les OS non représentatives soient exclues de l'observatoire des métiers qui va être mis en place. Observatoire auquel participe le rapporteur de la commission formation, poste qu'aurait pu occuper SUD dans l'absolu puisque les rapporteurs sont des élus d'OS représentatives ou non.

Nous avons également regretté que les employés et AM ne soient pas intégrés dans les comités de carrières créés pour suivre l'évolution des salariés qui auraient exprimé ce souhait lors de leur entretien individuel.

Il nous a été répondu, qu'il s'agit d'un début et que les employés et les AM seraient progressivement intégrés au processus. A bon entendeur....

## **Prochain épisode, le 11 avril à 14 h : The Artist ...**

**Pour conclure, la volonté des élus et RS SUD est clairement de pousser l'ensemble des élus à fonctionner en intersyndicale face à la Direction. Il faut cesser ce jeu politique qui nous le savons à travers la division permet à notre direction de valider les accords et consultations tel qu'elle les souhaite.**

Pour tous renseignements les représentants SUD au CE et sur les sites sont :

**ELUS :**           Frédérique ARSENE (Clermont-Ferrand)  
                      Laurent BEAUGRAND (Grenoble)  
                      François CALDARA (Grenoble)  
                      Giovanni DE LUCA (Grenoble)

**RS :**               Pierre BARUZZI (Grenoble)  
                      Roland GARDES (Toulouse)  
                      Pascale RABILLOUD (Grenoble)

**RSS :**             Luc ROQUES (Marseille)



**Notre site étant en cours de mise à jour. Vous pourrez très prochainement vous connecter à nouveau pour avoir des informations ou nous rejoindre sur :**

<http://www.sudag2r.org>